

RECRUTEMENT DES MUSICIENS DU SERVICE DE LA MÉMOIRE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Jour : Lundi 5 octobre 2026

Intitulé du recrutement : Musicien(ne) jouant la clarinette basse et pouvant jouer la clarinette si bémol en tutti

Programme de l'épreuve d'admissibilité : Interprétation d'une ou de plusieurs œuvre(s) musicale(s) imposée(s) par le jury dans le ou les instrument(s) pour le(s)quel(s) le recrutement est ouvert (durée : correspondant à l'exécution de la ou des œuvre(s) sans que l'épreuve ne dépasse les 15 minutes - notée sur 20 - coefficient 2). Le programme des épreuves est annoncé dans l'avis de recrutement. Les partitions seront mises à la disposition des candidats présélectionnés.

* Henri Rabaud : Solo de concours (du début jusqu'au Largo) à la clarinette basse

* Trait d'orchestre à la clarinette basse:

D. Chostakovich, *Concerto pour violon n°1*, 2e mvt "Scherzo"

Programme de la 1^{ère} épreuve d'admission : Interprétation d'une ou de plusieurs œuvre(s) musicale(s) imposée(s) par le jury dans le ou les instrument(s) pour le(s)quel(s) le recrutement est ouvert (durée : correspondant à l'exécution de la ou des œuvre(s) sans que l'épreuve ne dépasse les 15 minutes - notée sur 20 - coefficient 1). Le programme des épreuves est annoncé dans l'avis de recrutement. Les partitions seront mises à la disposition des candidats présélectionnés.

* Louis Spohr, *Concerto pour clarinette n°2* - Edition Peters (avec coupure à la 22^{ème} mesure de G)

* Traits d'orchestre à la clarinette basse:

M. Ravel, *Daphnis et Chloé Suite N2* (extrait)

G. Verdi, *Ernani* N10 Prélude, scène et cavatine (extrait)

P. Dukas, *Apprenti sorcier* (extrait)

Programme de la 2^{ème} épreuve d'admission : Lecture à vue d'une partition dans l'un des instruments pour lesquels le recrutement est ouvert (durée : correspondant à l'exécution de la partition sans que l'épreuve ne dépasse les 5 minutes - notée sur 20 - coefficient 1). L'épreuve sera précédée d'une mise en loge correspondant à deux fois la durée du texte, sans que la mise en loge ne dépasse 10 minutes.

Lecture à vue avec piano à la clarinette basse

Précédée d'une mise en loge correspondant à deux fois la durée du texte

Informations complémentaires :

Le diapason sera à 442 Hz pour l'ensemble du recrutement.

Un accompagnateur(trice) sera présent(e) pour les pièces le nécessitant. Les candidat(e)s pourront néanmoins se présenter avec leur accompagnateur(trice) personnel(le) s'ils le souhaitent.

Une répétition pourra être proposée aux candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de l'épreuve de pré-sélection. Les modalités seront fournies aux candidat(e)s pré-sélectionné(e)s.